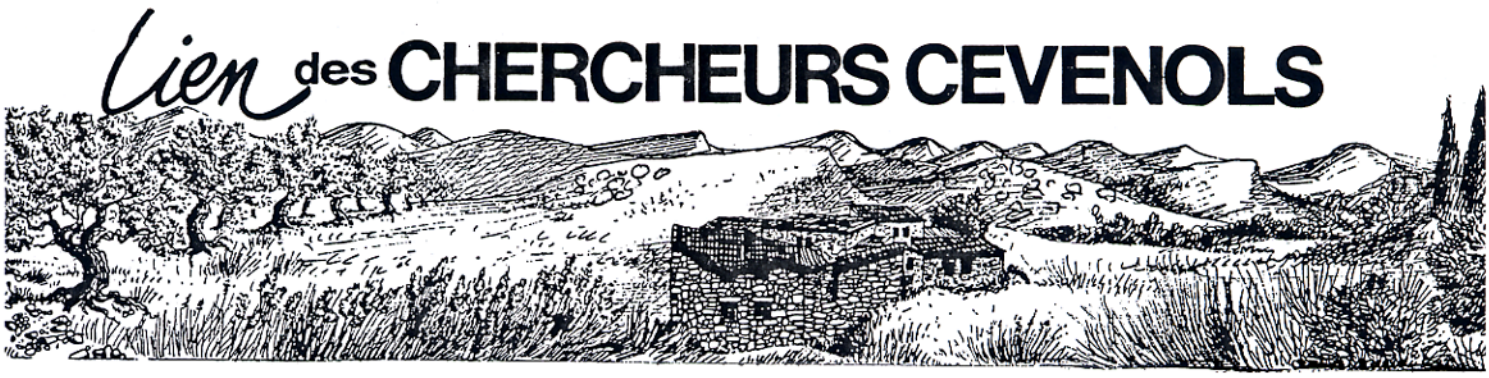

HORS-SÉRIE N° 26

L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ DE MIALET

font VIVE

LCC Font Vive
3, Grand-Rue
30450 GÉNOLHAC

B. ATGER
1983

L'ÉGLISE SAINT ANDRÉ DE MIALET

Il parait possible que le premier bâtiment de l'église de Mialet, ou du moins celui dont quelques pans de murs nous ont été conservés, ait été construit vers la fin du XIIIe siècle. C'est du moins l'hypothèse que nous formulons : les plus anciens documents conservés concernant Mialet sont de cette époque et même s'ils ne mentionnent pas l'église, l'appareillage des murs subsistant nous incite à nous arrêter à cette période.

Le premier prieur connu actuellement est Jean LEBRATON qui, le 24 juillet 1386, cède la place à Félix de PALIÈRES (Goiffon, monographies paroissiales).

Au XVe siècle, il semble bien que le prieur ne réside pas sur place. En effet, le 18 juin 1420, devant Maître Raymond Capellier notaire d'Anduze, Pierre FERREYRIE prieur de Mialet, originaire du diocèse de Mende, arrente les fruits de son bénéfice pour quatre ans à Jean PARADES, prêtre à Saint Jean de Gardonenque. L'acte est passé dans la maison dudit Parades à Saint Jean et figure comme témoin Raymond BASTIAN, prêtre à Mialet (ADG II E I/7 ou E 372).

Dans son testament daté du 31 août 1522, François BORDARIER, prêtre originaire de Mialet, fonde dans l'église une chapelle dédiée à Notre-Dame, qu'il dote de cinquante livres de rente. Il en institue Antoine BORDARIER son neveu, premier recteur. Mais cette fondation marque l'apogée de l'église Catholique à Mialet, car la Réforme est toute proche.

Dans un acte de 1681 concernant la reprise en main de cette chapelle par le prieur GIBALIN, nous apprenons que "les troubles des guerres de religion étant intervenus dans le dit lieu de Mialet, pendant la vie du dit Chapelain après sa mort, ladite chapelle avait demeurée vacante, toute la famille dudit Bordarier ayant abandonné l'église Catholique" (ADG, II E II/607, Maître A. RIEU).

Se référant à Théodore de Bèze et à son *Histoire des Églises Réformées* (T I p. 340), Goiffon nous signale que l'église et la cure ont été abattues peu après le synode des Réformés tenu aux Aigladines. Il n'en reste bientôt plus que les quelques murs "du coté de la place", incorporés au bâtiment actuel.

L'année suivante, notre prieur reprend possession du petit cimetière attenant au côté ouest de l'église ; il note alors avec une certaine satisfaction :

"la rage des hérétiques n'était pas peu grande de nous voir mettre en possession de ce cimetière usurpé".

Par contre ses tentatives pour récupérer les autres bâtiments d'église où, nous l'avons vu, sont aménagés le temple et la maison commune, n'aboutissent pas. À noter qu'au départ les prétentions de Gibalin se limitent à vouloir rassembler les anciennes propriétés ecclésiastiques. En effet, dans le mémoire qu'il rédige à cet effet, il précise :

"il faut que l'on observe que la demande que fait le clergé n'est que de ces maisons, sans disputer l'exercice de la Religion ni qu'il n'y ait un prêche".

Dix ans plus tard, les choses n'ont pas évolué. Le service se fait dans une chapelle aménagée dans une pièce de la maison où loge le prieur. Les intentions de l'évêque sont d'ailleurs limitées puisqu'à la suite de la visite de son représentant dans la paroisse, celui-ci se contente d'ordonner la reconstruction du chœur, avec une muraille pour le séparer de la nef inachevée. On en reste en fait au projet de 1642.

Ce n'est qu'après la Révocation et ses dragonnades que les travaux de reconstruction définitive vont reprendre.

Le 27 juillet 1686, devant Maître Gaillère, notaire royal en la ville d'Anduze, bail à prix fait est passé entre Jacques CUBIZOL, architecte de la ville de Nîmes, et Estienne CHANAGNE, maçon du Malzieu en Gévaudan pour la reconstruction de l'église de Mialet :

"Premièrement toute la batisse de la dite église, ensemble à faire quatre arcs doubleaux avec leurs pilastres de pierres de taille pour faire laquelle batisse et arceaux, le Sieur Cubizol fournira tous les matériaux à pied d'œuvre"...

Un an après, les consuls mettent aux enchères publiques le boisage du cintre qui permettra la construction des voûtes...

Enfin, le 9 septembre 1688, le représentant de l'évêque note dans sa tournée qu'il ne reste que la toiture à poser. Par contre il n'y a pas encore de clocher et jusqu'à la construction de celui-ci en 1733-1734 on sonnera l'heure des offices à celui du temple rasé.

Il est regrettable que l'on n'ait pas retrouvé la suite des lettres du prieur de Mialet dans lesquelles il nous aurait raconté la déportation massive des habitants de sa paroisse.

C'est l'abbé MINGAUD, curé de Saint-Étienne-Vallée-Française qui nous raconte l'assassinat de Grégoire Vidal le 22 février 1704 :

"Le dit jour, Monsieur Vidal, prieur de Mialet, ci-devant curé de Florac réfugié à Anduze, étant sorti à un jet de pierre de la ville, là cinq cavaliers camisards traversèrent la rivière et vinrent fondre sur lui, lui tirèrent deux coups de pistolet, l'un à l'estomac, l'autre à l'épaule et lui emportèrent partie du crâne d'un coup de sabre".

Avec la fin des troubles, les survivants de la déportation et ceux qui s'étaient réfugiés à Anduze ou Saint-Jean commencent à revenir. Cependant, comme le pays n'est pas encore sûr, Monsieur de Lalande fait établir par Joseph Castanier, Maire perpétuel et chef du détachement stationné à Mialet, une palissade englobant l'église et la caserne (1706).

Entre 1705 et 1715, les consuls ont fait faire plusieurs fois des réparations à l'église qui avait surtout souffert dans ses menuiseries, et à la cure en partie détruite par

l'incendie de 1702. Il faut dire que l'on pare au plus pressé car le pays est ruiné, les maisons pillées ou détruites, les terres en friches depuis plusieurs années.

En 1716, c'est un ravalement plus important qui est envisagé, puisqu'on décide de refaire les enduits et le blanchissage de la voûte. On en profite pour protéger la pierre des fonds baptismaux par un meuble de noyer et, pour faire exécuter un tableau "de St André avec deux vierges à ses côtés" (État des réparations à faire à la suite de la visite du représentant de l'évêque A.C.). Le tout est adjugé pour 300 livres à Jacques Savin de la Forest.

Cependant, en 1733 et malgré plusieurs ordonnances en 1693, 1715, 1721 et 1723, l'église de Mialet n'a toujours pas de clocher, "vu l'opposition de certains habitants mal intentionnés et peu zélés pour la religion", dit la supplique des consuls. On a dressé des plans, établi des devis, procédé même à des enchères, et malgré ce, c'est toujours la cloche située au sommet de la tour du temple rasé qui sonne les événements importants de la communauté...

Peu de temps après, le curé CASTANET, qui sous prétexte de fatigue a refusé de prêter serment au nouvel évêque DUMOUCHEL, est obligé de quitter la commune. Il est inscrit sur la liste des émigrés le 19 juin 1795, mais il reviendra finir paisiblement ses jours à Mialet après la Révolution.

À partir du Concordat, le curé de Saint Jean, Pierre DUPUY-MONTBRUN, vient de temps en temps célébrer la messe à Mialet. Il voudrait bien pouvoir sonner la cloche mais les consuls refusent sous prétexte qu'on en a enlevé le battant pour éviter que les vibrations produites ne dérèglent l'horloge... À cette époque, la population catholique de Mialet s'élève à 68 personnes réparties en 19 familles, sur un total de 1 525 habitants (Pétition pour l'établissement d'un prêtre datée du 27 mai 1808).

En 1811, un arrêté préfectoral rattache les biens de la fabrique de Mialet à celle de Saint-Jean. Seul l'ancien cimetière désaffecté est conservé par la commune pour servir de place. L'arrêté stipule qu'en conséquence, le culte catholique ne peut plus être célébré dans l'église, et de ce fait invite le conseil de fabrique à louer celle-ci au consistoire protestant qui n'a pas de lieu de culte. Sans refuser, les fabriciens laissent traîner l'affaire. Le Maire insiste alors auprès du Préfet :

"L'église serait très utile pour l'exercice du culte protestant, par rapport aux pluies et mauvais temps qu'il fait dans l'année, et que dans ce cas, c'est une grande perte pour les pauvres de la commune, attendu qu'on n'a d'autres ressources pour substanter la classe indigente, que les collectes qui se font aux assemblées" (16 avril 1811). Les parties s'entendent alors, et l'église est louée 60 francs par an.

On s'aperçoit alors que les vibrations causées par la cloche ne dérèglent plus l'horloge, aussi, le 3 juillet 1813, bail est-il passé avec François et Pierre Joseph Baudoin, père et fils, fondeurs du lieu de Champignel, Haute-Marne, pour fondre et augmenter la cloche de Mialet. L'opération a lieu à Alès, la commune se charge du transport et les entrepreneurs assurent l'enlèvement et la remise en place.

Jusqu'à la Restauration en 1815, les Protestants vont pouvoir célébrer leur culte à l'abri, mais à partir de ce moment-là, il leur faut bien restituer l'église aux Catholiques, qui y reprennent leurs cérémonies.

À la suite de cet effondrement et quelques années après, la commune fait procéder à une restauration partielle. Une fois les gravas évacués, et comme on n'a pas les moyens financiers de rebâtir la voûte, on construit un mur au niveau du premier arc, dans lequel on inclut la porte et les fenêtres récupérées dans la partie détruite de la nef.

Les fidèles catholiques participent avec leurs faibles moyens à l'effort entrepris par la commune, l'un d'entre eux fournissant même la nourriture et le logement gratuits aux maçons pendant toute la durée des travaux.

Si l'église de Mialet n'a pas bénéficié de grands travaux d'entretien ou de modernisation depuis l'incendie de 1702, du moins cela lui a-t-il permis de conserver un style dépouillé original..La voûte peinte en bleu ciel souligne toute la simplicité du mobilier qui n'a pratiquement pas changé depuis son renouvellement en 1715.

Un mot enfin pour conclure en souhaitant que cet édifice, objet et symbole de tant de passions n'aille pas plus à la ruine, et qu'aujourd'hui où les ressentiments se sont apaisés, les communautés réunies participent à la sauvegarde de ce qui fait partie de leur patrimoine commun.

Bernard ATGER
Février 1983

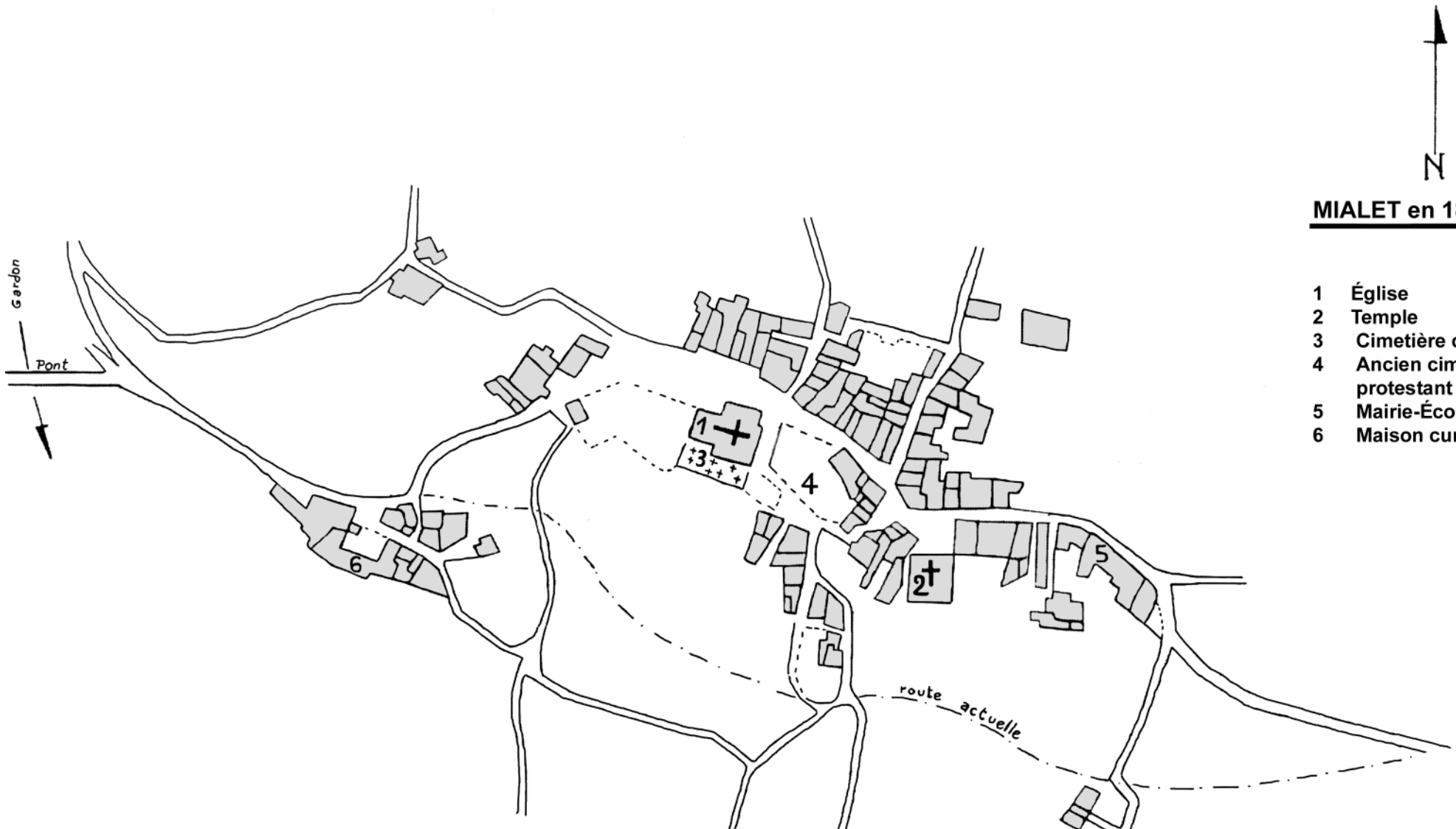
N
MIALET en 1836
1 Église
2 Temple
3 Cimetière catholiq
4 Ancien cimetière protestant
5 Mairie-École
6 Maison curiale
Gardon
Pont
route actuelle

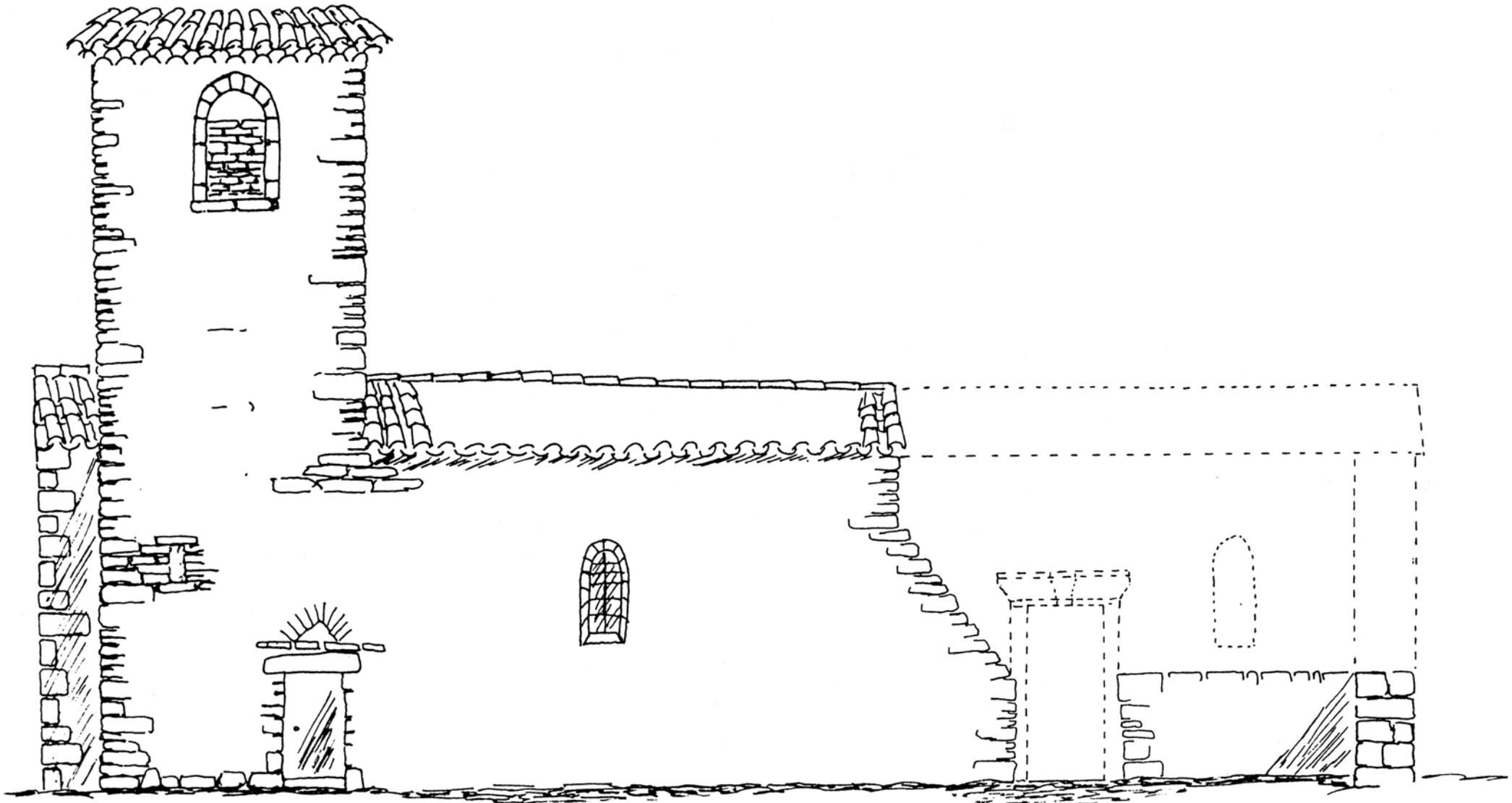

Elévation clocher et façade côté Nord

Église Paroissiale St André de Mialet.

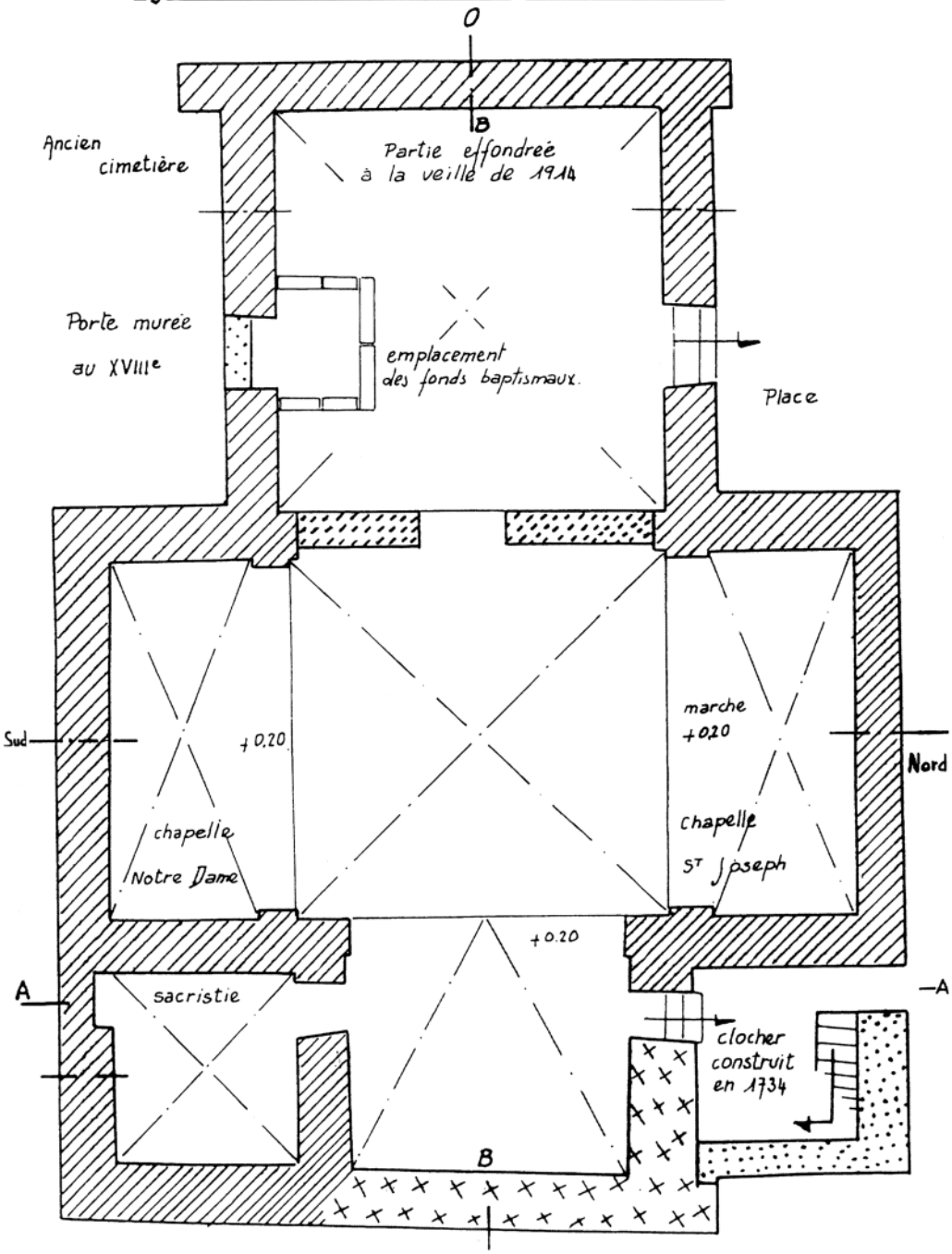

Murs antérieurs au XIVe siècle.

Partie construite entre 1642 et 1688

Clocher de 1734

Restauration partielle de 19

—·— Axes des fenêtres

A — A } Coupes
B — B

Ech : 1/100e

Église Paroissiale St André de Mialet

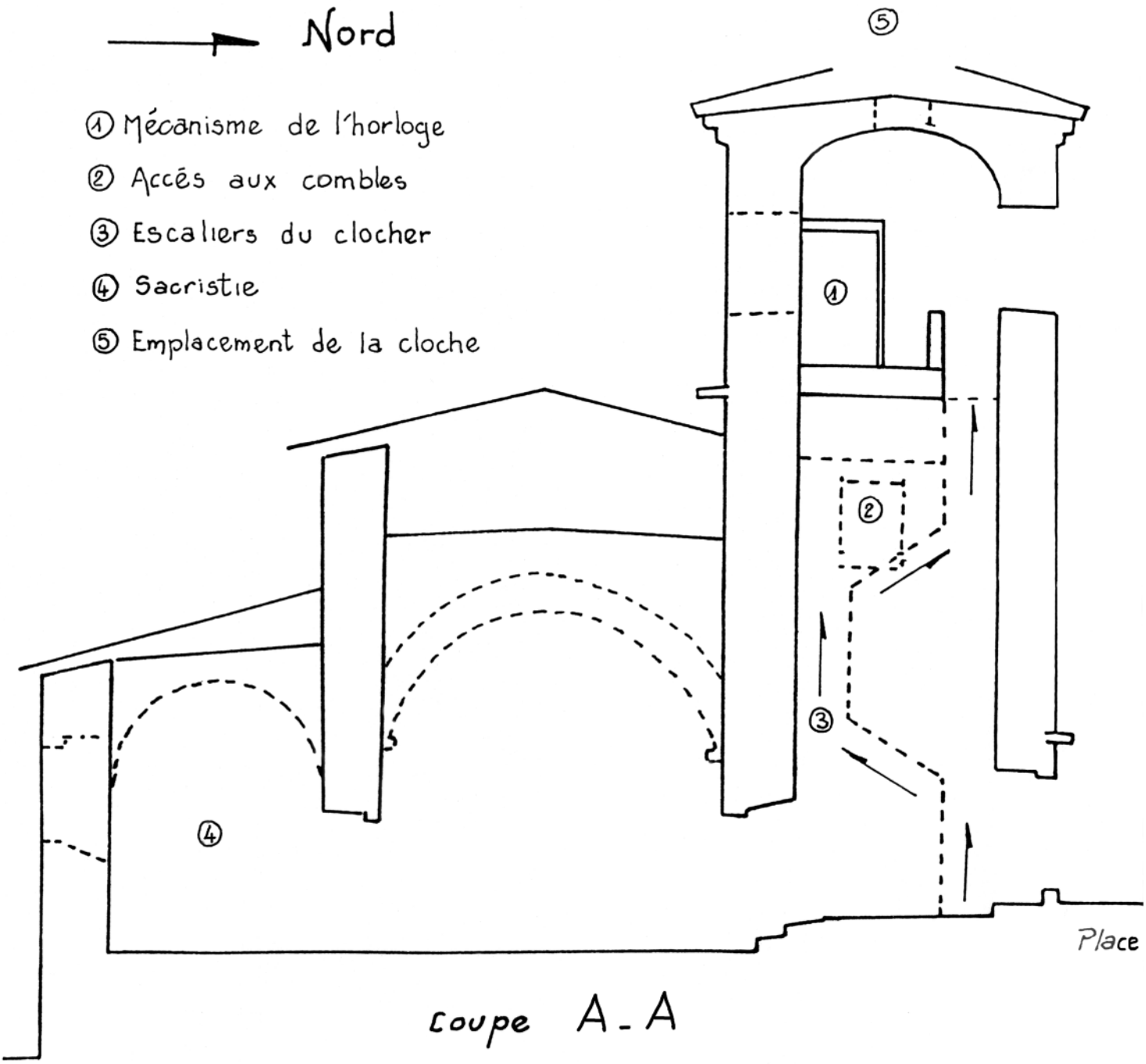

Coupe A-A
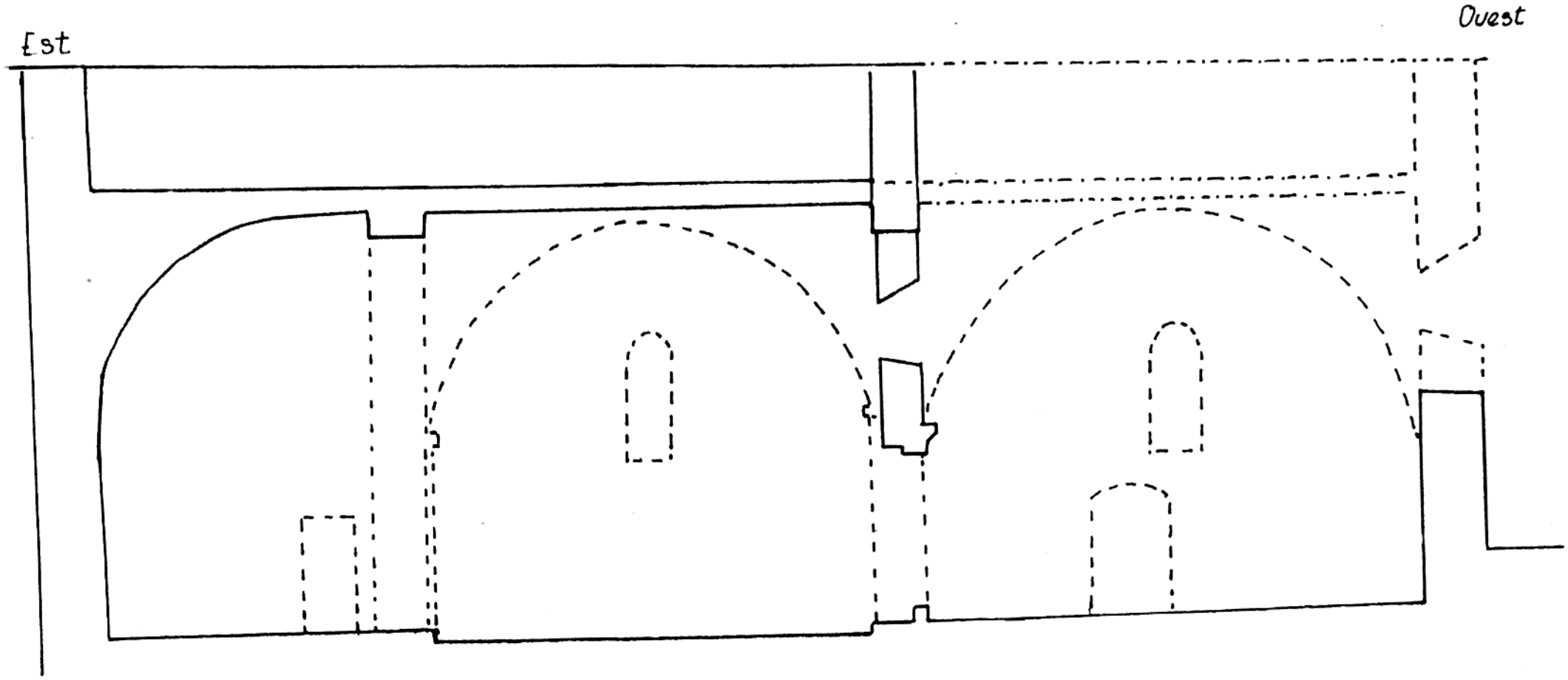
Coupe B.-B